

Deux frères et une sœur du nom de Chaperon , propriétaires d'une ferme au hameau des Loges, canton de Cerisier, distant de Sens d'environ quatre lieues, étaient des gens de leur naturel assez processifs, adroits chasseurs , fort intéressés , citoyens détestant cordialement la révolution, et conséquemment peu disposés à faire des sacrifices au nom de la liberté, de cette liberté au nom de laquelle on s'emparait de votre personne et de vos biens.

Mais tout en criant vive la république, les habitants des villes seraient morts de faim, si les campagnards ne fussent venus à leur secours. Il n'y avait de pain qu'au village , et les paysans n'apportaient plus de blé aux marchés; c'est alors qu'on frappa de réquisitions les fermiers qui avaient des grains, et les frères Chaperon, qui n'aimaient aucunement tout ce qui émanait des frères et amis, se refusèrent à toute délivrance de farine ou de blé.

Les commissaires aux subsistances n'ayant éprouvé que des refus, on lança un mandat d'arrêt contre les récalcitraits , et les gendarmes chargés de son exécution ayant été reçus à coups de fusil, le comité de surveillance ordonna qu'une force plus imposante irait mettre à la raison les frères Chaperon, un peu égoïstes à la vérité, mais qui défendaient courageusement leur droit de propriété. Maure, le redoutable jacobin Maure, député de l'Yonne, représentant du peuple en mission , se trouvait alors à Sens ; il approuva fort les mesures de rigueur qu'on voulait déployer contre l'ennemi commun, et ce fut en sa présence que la garde nationale , tambour battant y et presque mèche allumée , se mit en marche pour la plus importante affaire à laquelle elle prit part ; et se dirigea sur le hameau des Loges.

Indépendamment de la garde nationale , qu'on pouvait considérer comme le gros de l'armée , il se forma autour d'elle une espèce de corps franc, cohorte de curieux , qui sans ordre, et en simples amateurs

volontaires à la suite , étaient désireux de voir la contenance qu'auraient deux hommes et une femme devant lesquels on allait déployer l'appareil d'une grande force armée.

On arrive sous les murs de la ferme, où la garde nationale a établi son camp. A la vue de cette colonne imposante , à cette apparition de guerre, à cet entourage auxiliaire , les Chaperon jugèrent qu'on était bien disposé à faire le siège de la ferme s'ils ne se rendaient pas. Eh bien ! cet appareil menaçant ne changea point leurs dispositions, et sans être effrayés du nombre , ne prenant conseil que de leur courage et de leur haine pour l'oppression , ils se décident à la défense la plus opiniâtre.

Aux propositions que leur fait un envoyé de la garde nationale, ils répondent négativement, et tandis qu'au camp on s'étonne de leur résistance , et qu'on s'occupe du moyen de les réduire par une entrée de vive force dans la ferme , ils préparent leurs armes et se retranchent à la hâte avec des meubles, du bois, des sacs de grains et des fagots ; ils se barricadent et se mettent sur la défensive. Chaque garde national qui s'avançait à leur portée, du haut de leurs remparts rustiques, ils l'ajustaient comme un lièvre et le mettaient de côté.

Un brave homme, un sieur Valtin , ancien officier de maréchaussée, décoré de la croix de Saint-Louis, et qui n'était venu aux Loges qu'en amateur, attendu qu'il était connu des Chaperon , s'offrit comme parlementaire, comptant beaucoup sur son intercession , pour mettre fin aux hostilités. Seul et sans armes, il s'approche ; mais en même temps qu'on le reconnaît, on lui crie de ne point s'avancer davantage ; il insiste, fait quelques pas, et ce furent les derniers , car un coup de fusil l'étendit par terre.

Dès lors , plus de ménagement pour les assiégés , leur destruction est jurée ; on les attaqua sur tous les points, et dans leur défense, ces

courageux obstinés mirent une telle activité et une telle précision, qu'ils soutenaient, sans qu'on pût les atteindre, le feu des assaillants, tandis que ceux-ci étaient repoussés avec perte ; et si on n'en fût pas venu à mettre le feu à la maison , il eût été presque impossible de réduire les Chaperon, à moins qu'ils n'eussent manqué de munitions.

L'incendie de la place rendit le combat inégal, et les deux frères Chaperon périrent dans les flammes sans avoir jamais fait le moindre signe de détresse et qui annonçât la résignation. La sœur, aussi courageuse et aussi intrépide que les frères, et qui de même qu'eux avait constamment fait le coup de fusil, échappa au feu comme par miracle, et tout échevelée, noircie par la fumée, ses vêtements déchirés et brûlés, elle s'éloignait des débris fumants de la maison paternelle, lorsqu'on la saisit se sauvant par une espèce de soupirail de cave.

La résistance eût été inutile ; et accablée par le nombre , on s'assura de sa personne. Cette malheureuse affaire attrista toute la ville de Sens, qui avait à déplorer la perte de plusieurs pères de famille , qui périrent pour arracher quelques sacs de blé à des fermiers qu'un entêtement sans doute très blâmable arma pour la défense de leur bien. La fille Chaperon , amenée en triomphe à Sens , et ne s'abusant point sur le sort qui l'y attendait, y parut devant Maure avec le calme d'une héroïque résignation.

Elle resta quelques jours dans les prisons de Sens, et Maure l'envoya ensuite à Paris, où, sans égard pour sa valeur , et sans rien accorder à celui qui défend ses foyers et son toit, on la fit périr sur l'échafaud.